

Notre place dans le café : une expérience singulière pour chacun-e d'entre nous

« on ne peut pas entrer deux fois dans le même fleuve. » Héraclite, fragment 91

Didier Pugeat, le Cause Toujours, 3 octobre 2017

Si nous ne prêtons pas attention à définir soigneusement, pour nous-même et avec les autres, quelle est, quelles sont, notre, nos place-s à l'intérieur des institutions dans lesquelles nous sommes partie prenante, à tel ou tel moment, nous prenons collectivement le risque - entre autres - de belles engueulades, et, ce qui est plus fâcheux, de violentes et douloureuses dissensions, ruptures, inimitiés durables.

Quand je parle d'institutions, je pourrais aussi bien dire organisations. Elles sont nombreuses : la famille, le logement où je vis avec d'autres, l'entreprise, la collectivité, le service dans mon entreprise, l'association où je travaille, les lieux que je fréquente et notamment les associations dans lesquelles je suis investi.

Je prendrai ici l'exemple du café : le Cause Toujours.

Dans le café en effet, notre **place** change parfois d'une minute à l'autre. Par ex., tel jeudi, j'étais responsable du bar avec le **statut** de salarié ⁽¹⁾ de 10h30 à 15h00. Et ce même jour de 18h30 à 20h30, me voici avec le statut de bénévole (je suis adhérent de l'association) animant la commission « causeries » qui prépare sa prochaine programmation. Et : tiens ! cette réunion a lieu dans le café. Nous sommes 6, confortablement installés dans les canap', un verre pas loin, des papiers ici et là. Tranquilles. Ça ne saute pas aux yeux mais ça bosse !

Noémie passe par là sur les coups de 19h05 et elle m'aperçoit apparemment désœuvré et disponible (elle n'est pas membre de la commission et elle ne sait pas que j'en suis l'animateur bénévole. Elle sait en revanche je suis salarié) et m'interpelle : « Salut Didier ! Y'a un beugue sur le framacalc ⁽²⁾, tu peux dépanner ça ? Tout est bloqué : ça urge ! » Confusion. Noémie croît s'adresser au salarié, alors qu'elle s'adresse à l'animateur bénévole de la commission Causeries. Pire même, à ce moment-là je pourrais avoir un autre statut, différent : simple consommateur du bar qui vient se détendre avec quelques amis et qui n'a pas envie qu'on lui parle boulot !

Là, nous sommes dans une situation certes compliquée, qui peut dérapier mais ça se résout assez facilement. Je prends quelques instants pour expliquer à Noémie (elle est nouvelle dans le café) que je ne suis pas à ce moment-là en service salarié, mais en réunion bénévole ⁽³⁾. Que je note cependant la gravité de la situation (*Framacalc* est bloqué ! Tout est bloqué !). J'oriente Noémie vers Raymond qui est de service au bar et qui saura gérer le problème.

Cependant, les choses peuvent, de par leurs enjeux, conduire à des dérapages plus graves.

Une expérience singulière : 3 temps, 3 places, le même fleuve ?

Je suis co-fondateur du Cause Toujours, bénévole au départ, dans la position de leader, c'est-à-dire que sans l'énergie de mon engagement, ce café-là n'aurait pas vu le jour ⁽⁴⁾. C'est comme ça.

Je passe sur les étapes antérieures. Une fois le bail signé pour les locaux (1^{er} septembre 2014) et les prêts accordés par les banques pour financer les travaux (18 septembre 2014), nous avons lancé une dynamique collective d'appropriation, construction et mise en forme du projet. D'un petit groupe d'acteurs-administrateurs, nous sommes passés en une après-midi à 85 personnes. C'était 6 mois avant l'ouverture. La manifestation publique que nous avons convoquée le 18 octobre 2014 à 17h00 sur la place Saint Jean, mise à disposition par la Mairie, a généré 85 adhésions et la création de 4 commissions avec 50 membres. Leurs

1 Ma fiche de poste indique que je suis coordinateur du café avec des temps prépondérants de responsabilité d'animation et gestion du bar.

2 Le *framacalc*, c'est le tableur en ligne que nous utilisons au Cause Toujours pour l'inscription des uns et des autres au bar.

3 Voir plus loin : un schéma pour tenter de se repérer.

4 Le groupe de travail fondateur a conçu le projet (sept. 2011 - nov. 2012) et l'a ensuite enterré fin novembre 2012 faute d'avoir trouvé un local pour l'accueillir. J'ai relancé et porté la dynamique de recherche d'un local en juin 2013 avec Marc Aubry et la complicité de 3 ou 4 autres. Nous avons abouti en juillet 2014. A partir de ce mois de juillet, notre groupuscule s'est élargi à 3 ou 4 nouveaux enrégés...

membres se sont réunis à partir de cette date fondatrice pour construire collectivement l'ouverture et le lancement du café en mode opérationnel. S'en est suivie une réunion en A.G. le 6 décembre 2014 et l'élection du C.A. (15 membres) chargé d'organiser l'ouverture en avril 2015 et la gestion du projet pendant un mandat d'un an.

A ce moment-là, j'ai demandé et obtenu d'être salarié à l'ouverture. J'en avais le désir. Ce qui a impliqué un changement de ma **place** du fait du changement de mon statut et de mes fonctions et du passage de décideur (administrateur-leader) à exécutant (salarié subordonné aux décisions du C.A.).

Dans l'ordre de la relation qui, dès lors, se redéfinissait entre nous (les membres de l'A.G. de l'association et singulièrement ses administrateurs, et moi-même), cela change beaucoup de choses.

A l'instant où je devenais formellement salarié, il ne m'appartenait plus, alors, de définir mes tâches. Le C.A. m'a proposé une fiche de poste avec des missions précisées qu'il m'appartenait d'accepter (signature du contrat de travail) ou pas.

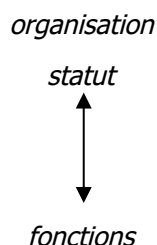
Aussi, en acceptant le contrat qui m'a été proposé, il m'a fallu être au clair avec les incidences de mon nouveau **statut** pour ne pas faire n'importe quoi et, par ex., revendiquer une **place**, avec du pouvoir, que je n'avais plus. Ce qui ne me laissait pas sans pouvoir d'agir mais dans un cadre où mon action se trouvait définie par une instance, le C.A., à qui il m'appartenait de rendre des comptes sur mon action. Ce ne fut pas facile. Mes ami-e-s du C.A. ont du à plusieurs reprises me rappeler à l'ordre en m'invitant à ne pas prendre d'initiatives sur certains points relevant de leur responsabilité et décision. Des énervements, des incompréhensions ou irritations ont pu surgir ici ou là pour moi comme pour les ami-e-s du C.A., du fait de ces incidents. Mais je crois que nous sommes parvenus à dépasser ces émotions en restant vigilant sur la **place** de chacun-e.

Ce changement de statut est intervenu pour moi il y a maintenant deux ans. Il va changer de nouveau au début de l'année 2018 prochaine. A cette date, j'ai fait le choix de quitter ma **place** de salarié pour devenir bénévole. Je l'envisage à trois niveaux : bénévole-bar, responsable de la commission Causeries et administrateur (sous réserve d'être élu). Dans cette **place** d'administrateur, je proposerai que mes fonctions s'organisent dans notre action au sein du réseau régional et national des cafés culturels.

Un schéma pour tenter de se repérer

Dans une organisation, chacun-e a un **statut**. Par ex. administrateur en charge de la comm', président, bénévole bar, salarié en charge de la programmation...

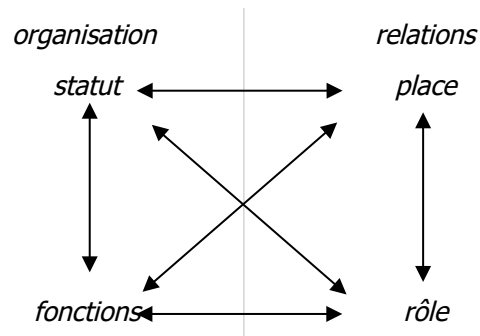
Ce statut implique la réalisation d'un ensemble de tâches : les **fonctions**. La personne qui les assume doit rendre compte à ceux qui l'ont placée là. On est là dans l'ordre de l'organisation. A l'intérieur de laquelle existent des hiérarchies qui distribuent chacun dans une place lui donnant du pouvoir.



Il faut ici en dire un peu plus sur ce qu'est le pouvoir. Je m'appuie dans ma pratique sur la définition qu'en donne Michel Foucault : le pouvoir, c'est la capacité donnée à une personne ou à une organisation, en un lieu donné et à un moment donné, de mettre les pas d'une ou plusieurs autres personnes dans le sens qu'elle a décidé. Le pouvoir ainsi défini concerne notamment la relation entre deux personnes. Par exemple, si dans la famille, je suis le père, j'ai le pouvoir de décider que mon fils doit enfiler son anorak avant de partir à l'école. S'il refuse, il remet en cause la hiérarchie dans laquelle il se trouve sous mon pouvoir. Or hiérarchie, cela signifie littéralement le gouvernement (*arké*) du sacré (*hieros*) : ce que l'on ne peut pas remettre en cause sans se souiller et sans le souiller. La racine « sacré », on la retrouve dans criminel : celui qui se place en dehors de la loi du groupe. Il souille le sacré, il est souillé par le sacré.

Or, dans un autre registre, cette personne, qui assume ce statut et ces fonctions, a une histoire personnelle singulière (famille, culture, origine sociale, formation, expériences...). D'une personne à l'autre, la manière d'attraper ce statut et ces fonctions varie à l'infini. Cette manière singulière d'agir de la personne, c'est le **rôle** qu'elle se donne. Et de là découle la **place** que cette personne va prendre et qu'en même temps, que les autres vont lui donner, laisser.

On a intérêt à nommer clairement ces éléments et leur interaction pour l'acteur concerné, dans ses relations avec l'organisation et ses autres acteurs.



Ainsi, une personne assumant un statut de salarié à un certain moment de la journée, pourra être, à d'autre moment, assumer un statut de bénévole, avec d'autres fonctions et d'autres relations aux autres (places différentes). Lorsque l'on passe de l'un à l'autre, on a intérêt à ne pas confusionner, à bien distinguer où l'on met les pieds.

Or, ce n'est pas facile.

Cela demande de l'entraînement.